



Les collèges et lycées sidérés après le coup de rabot sur le Pass culture

Les établissements n'ont plus que 10 millions d'euros à se partager jusqu'au mois de juin

Les coupes budgétaires n'en finissent plus de prendre de court l'éducation nationale. Cette fois-ci, c'est au tour de la part collective du Pass culture, allouée aux établissements pour financer des projets culturels, d'avoir droit à son coup de rabot. Les chefs d'établissement du second degré, qui bénéficient de cette subvention pour leurs élèves de la 6^e à la terminale, ont reçu, entre le jeudi 30 et le vendredi 31 janvier, des e-mails émanant des directions d'académie leur demandant urgemment de valider les sorties culturelles (cinéma, théâtre, musées...) et les interventions d'artistes prévues sur la plateforme dédiée, et les informant que les futurs projets seraient compromis, faute de financements.

Le Pass culture existe depuis 2021 et finance de nombreux projets artistiques et culturels. Plutôt «conséquente», selon les chefs d'établissement interrogés (autour de 20 à 25 euros par élève et par année scolaire), la part collective du Pass culture était dotée de 97 millions d'euros en 2024. Une autre partie du dispositif, dite «part individuelle», est versée à chaque élève et lui permet d'acheter, par exemple, des billets de spectacle ou des livres.

Or, dans le projet de loi de finances 2025, le budget alloué à la part collective du Pass culture est de 72 millions d'euros, ont expliqué les directions d'académie dans leurs courriels. De manière à pouvoir reconduire le dispositif en septembre, il a été décidé de diviser l'année en deux enveloppes, l'une de 50 millions pour la période comprise entre janvier et juin, puis l'autre de 22 millions pour finir l'année civile.

« Plateforme submergée »

« Au 29 janvier 2025, 40 millions d'euros sont d'ores et déjà engagés (activités consommées ou réservées) pour l'année civile 2025 au ti-

tre de l'année scolaire 2024-2025. Le plafond de 50 millions d'euros sera donc atteint très rapidement », prévient-on ensuite, les académies expliquant qu'« une fois le plafond atteint, il ne sera plus possible pour les chefs d'établissement de valider (...) de nouvelles réservations pour l'année scolaire 2024-2025 ».

Cette phrase a provoqué un véritable vent de panique dans les établissements. En effet, le Pass culture est à dépenser par le biais d'une interface, baptisée Adage, accessible aux artistes et aux salles d'un côté, et aux chefs d'établissement de l'autre, pour rétribuer des intervenants ou acheter des billets. « C'est comme une banque, dans laquelle chaque établissement a un compte, avec tant de milliers d'euros à dépenser, détaille Antoine Tresgots, proviseur de collège dans le Loiret et membre du syndicat de chefs d'établissement SNPDEN-UNSA. Une fois qu'on a monté notre projet, on associe le prestataire et on paie. »

Les chefs d'établissement se sont précipités, jeudi et vendredi, pour valider les sorties et les prestations préréservées. Mais d'autres projets, s'ils arrivent après épuisement des fonds, ne verront pas le jour. Or, une partie des sorties et des projets se décident au fil de l'eau.

Emmanuel Constant, principal de collège à Vincennes (Val-de-Marne), s'est retrouvé à valider des réservations « jusqu'à tard jeudi soir, sur une plateforme submergée ». En catastrophe, il a pu valider une sortie au Mémorial de la Shoah, à Paris. « En revanche, je vais devoir dire à mon enseignante de lettres qui avait pris attache avec une compagnie de théâtre que ça ne sert à rien d'aller plus loin », regrette-t-il.

Plusieurs précédents

Derrière les projets qui ne verront pas le jour, enseignants et chefs

d'établissement soulignent aussi une question de confiance avec le milieu artistique, où les prestataires connaissent parfois, une certaine fragilité financière. « Les artistes savent bien que la rémunération, avec l'éducation nationale, c'est compliqué, rapporte Nassime Afzali, qui enseigne la physique-chimie dans un collège de Roissy-Paris (Seine-Saint-Denis), dont le projet sur le Jour de la Terre est compromis. Hier, les prestataires téléphonaient à notre référente culture, craignant de ne pas être payés pour du travail déjà réalisé. »

Si le Pass culture a mis du temps à trouver son rythme de croisière, les établissements s'en sont progressivement saisis. De leur côté, les compagnies et les salles ont pris le réflexe de se faire référencer sur la plateforme, rapportent les chefs d'établissement. « C'est un très beau dispositif, dont nous n'étions pas demandeurs au départ », rappelait le secrétaire général du SNPDEN-UNSA, Bruno Bobkiewicz, dans une conférence de presse, vendredi. « Les établissements ne peuvent plus compenser cette perte tant nos budgets de fonctionnement sont à l'os, du fait de la situation budgétaire des collectivités territoriales », ajoutait-il.

Au-delà du coup de frein budgétaire, le SNPDEN-UNSA comme les syndicats enseignants dénoncent la méthode, qui met un coup d'arrêt à de nombreux projets au milieu de l'année scolaire.

L'éducation nationale a connu des précédents. Fin avril 2024, le ministère avait envisagé de stopper la distribution d'heures supplémentaires, avant de faire marche arrière devant la bronca des syndicats. Cet automne, des heures de « pacte enseignant », qui rémunèrent les professeurs participant à des missions complémentaires, ont été reprises, fragilisant certains dispositifs. ■

VIOLAINE MORIN